

## Acide chlorhydrique

Fiche de données de sécurité PROLABO  
selon la Directive Européenne 91/155/CEE

---

### 1. Identification du produit et de la société

---

\* Identification du produit

Code produit: 29696

Nom du produit: ACIDE CHLORHYDRIQUE A 30% ULTRAPUR NORMANORM II (R)

\* Identification du fabricant/distributeur

PROLABO - 54, rue Roger Salengro - 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone : 01 45 14 85 00

Service à contacter : UDM Sécurité-Env. - Tél. : 01 45 14 85 94

Fax : 01 45 14 85 18

No d'appel d'urgence : ORFILA - Téléphone : 01 45 42 59 59

---

### 2. Composition/informations sur les composants

---

Solution aqueuse.

Composants dangereux:

Nom selon les directives CEE: Acide chlorhydrique

Symboles de danger : C

Phrases R: 34-37 Index CE: 017-002-01-X Provoque des brulures. Irritant pour les voies respiratoires.

CAS-No.: 7647-01-0 Teneur: 30 %

---

### 3. Identification des dangers

---

Provoque des brulures. Irritant pour les voies respiratoires.

---

### 4. Premiers secours

---

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Tamponner au polyéthylèneglycol 400. Enlever immédiatement les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: faire boire beaucoup d'eau, ne pas provoquer le vomissement (danger de perforation!). Consulter immédiatement un médecin. Lavage d'estomac.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

---

Moyens d'extinction appropriés: eau.

Risques particuliers: En cas d'incendie, risque de formation de vapeurs dangereuses. Risque de formation d'hydrogène en cas de contact avec des métaux légers (danger d'explosion !). En cas d'incendie peuvent se former : HCl, chlore.

Equipements spéciaux de protection: Ne pas rester dans une zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et appareil respiratoire autonome.

Indications annexes: Non combustible. Précipiter les vapeurs se dégageant avec

de l'eau.

---

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

Mesures de précaution des personnes : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.  
Eviter le contact avec la substance.

Procédure de nettoyage / absorption : Récupérer avec un absorbant pour liquides, par exemple Chemizorb (R). Nettoyer les résidus.

Mesures de protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout.

Indications complémentaires : Neutralisation par la soude diluée ou en couvrant avec de la chaux, de la chaux et du sable ou de la soude.

---

#### 7. Manipulation et stockage

---

Manipulation:

Pas d'autres exigences.

Stockage:

Bien fermé. Dans un endroit bien ventilé. Températures de stockages: sans limites.

Indications pour le stockage commun: Pas de récipients en métal.

---

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

---

Paramètres de contrôle spécifiques

MAK (Allemagne) Acide chlorhydrique: 5 ml/m<sup>3</sup> ou 7 mg/m<sup>3</sup>

Équipements de protection individuelle:

Protection respiratoire: nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Protection des yeux: nécessaire

Protection des mains: nécessaire

Autres équipement de protection: Vêtements de protection résistants aux acides.

Mesures d'hygiène: Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

---

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

---

Forme: liquide

Couleur incolore

Odeur piquante

pH ( 20 °C) < 1

Point de fusion -50 °C

Point d'ébullition 90 °C

Température d'inflammation non disponible

Point d'éclair non disponible

Limites d'explosivité inférieure non disponible supérieure non disponible

Pression de vapeur ( 20 °C) ~ 20 mbar

Densité ( 20 °C) ~ 1.15 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité dans eau ( 20 °C) soluble

---

#### 10. Stabilité et réactivité

---

Conditions à éviter

Chauffage.

Matières à éviter

aluminium, amines, carbures, hydrures, fluor, métaux alcalins, métaux, KMnO<sub>4</sub>, bases fortes, sels d'oxacides halogénés, acide sulfurique concentré, composés

hydrogène-métalloïdes, oxydes métalloïdes, aldéhydes, sulfures, lithium siliciure, éther vinylméthyle.

Produits de décomposition dangereux  
en cas d'incendie: acide chlorhydrique, chlore.

Autres données  
matériaux non appropriés ; métaux, alliages de métaux.

---

#### 11. Informations toxicologiques

---

##### Toxicité aiguë

CL 50 (par inhalation, rat): 3124 ppm(V) /1 h (par rapport à la substance pure)

;

##### Toxicité chronique

Concerne le composante toxicologique déterminante: Un risque de tératogénèse n'est pas à craindre lorsque la concentration maximale sur le lieu de travail est respectée.

##### Autres informations toxicologiques

Substance fortement corrosive. En cas d'inhalation de vapeurs: Irritations des voies respiratoires.

En cas de contact avec la peau: brûlures.

En cas de contact avec les yeux: brûlures, Danger de perte de la vue !

En cas d'ingestion: Lésion de: bouche, oesophage et tube digestif. Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac. Après une phase de latence: insuffisance cardio-vasculaire..

##### Autres données

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

---

#### 12. Informations écologiques

---

Comportement dans les compartiments de l'environnement: Nombre d'évaluation (REA) (poissons): 3.1 (par rapport à la substance pure) ;

Effets écotoxiques: Effets biologiques: Toxique pour organismes aquatiques.

Effet toxique pour poissons et plancton. Effet nocif par modification du pH.

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau. Entrave la croissance des plantes. Ne provoque pas de consommation biologique de l'oxygène. Toxicité sur les poissons: *Leuciscus idus* CL 50 : 862 mg/l (solution 1 N) ;

Autres indications concernant l'écologie : Concerne HCl en général: effets biologiques: acide chlorhydrique et acide chlorhydrique résultant d'une réaction chimique: létal pour les poissons à partir de 25 mg/l. Toxique pour les organismes aquatiques: effet nocif résultant de la modification du pH.

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol !

---

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

---

##### Produit:

Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et de leurs résidus au sein de l'Union Européenne. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre. Nous vous recommandons de contacter les autorités compétentes ou les sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets qui sauront vous renseigner sur les moyens d'éliminer les déchets spéciaux.

##### Emballage:

Elimination conformément à la législation en vigueur. Les récipients contaminés doivent être traités de la même façon que le produit chimique respectif. Sauf réglementation spécifique les récipients non contaminés peuvent être éliminés comme déchets ménagers ou bien être recyclés.

---

14. Informations relatives au transport

---

Transport terrestre ADR/RID et GGVS/GGVE (Allemagne)

Rail/Route Allemagne 8 Enumération et lettre 5B

Classe ADR/RID: 8 Enumération et lettre 5B

Nom de la matière: 1789 CHLORWASSERSTOFFSAEURE (SALZSAEURE)

Transport fluvial ADN/ADNR non vérifié

Transport maritime IMDG

Classe IMDG: 8 Numéro ONU 1789 Groupe d'emballage: II

Fiche de sécurité: 8-03 GSMU: 700

Désignation officielle: HYDROCHLORIC ACID, SOLUTION 30 %

Transport OACI/IATA

Classe OACI/IATA/IATA: 8 UN/ID-No.: 1789 Groupe d'emballage: II

Désignation officielle: HYDROCHLORIC ACID SOLUTION

Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme utilisée en Allemagne (GGVS/GGVE). Ne sont pas prises en considération les différences en vigueur dans les autres pays.

---

15. Informations réglementaires

---

Etiquetage selon les directives CEE

Symboles: C

Désignation: Corrosif

Phrases R: 34-37 Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires.

Phrases S: 26-36/37/39-45

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Règlementations allemandes

Cl. de pollution d. eaux (RFA) 1 (substances peu polluantes)

---

16. Autres informations

---

Motif de modification

Remaniement général. Addition au chapitre écologie. Addition au chapitre toxicologie.

Version du: 21.03.94

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.



**Page  
précédente**